

CONFLUENCE
GARONNE-ARIÈGE

Réserve
NATURELLE
RÉGIONALE



n°1

RNR Confluence Garonne-Ariège

Fiche outil



Situé au sud de l'agglomération toulousaine, le périmètre de la RNR s'étend sur un linéaire d'une quinzaine de kilomètres, depuis Venerque sur l'Ariège et Pinsaguel sur la Garonne, jusqu'à la chaussée de la Cavaletade à Toulouse. Il se compose de milieux terrestres et aquatiques de la plaine d'inondation (zones de crues fréquentes), ainsi que de certains vallons boisés en rive droite. Il englobe une partie des « ramiers » présents en aval et en amont de la confluence. Cette confluence de la Garonne et de l'Ariège confère à ce secteur des composantes écologiques et morphologiques très particulières. Véritable axe bleu et vert, le territoire présente un intérêt écologique majeur, aussi bien floristique que faunistique, et constitue un maillon essentiel dans la gestion de la ressource en eau.

Carte d'identité

Type : Réserve naturelle régionale

Code : RNR288

Superficie : 579,07 ha

Classement : 4 juin 2015

Département : Haute-Garonne

Communes : Clermont-le-Fort, Goyrans, Labarthe-sur-Lèze, Lacroix-Falgarde, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Toulouse, Venerque, Vernet, Vieille-Toulouse

Foncier : 29 propriétaires privés (33,5 ha), 10 propriétaires publics (545,5 ha, dont 346 ha en Domaine Public Fluviale)

Gestionnaire : association Nature Midi-Pyrénées

Milieux : eaux courantes, forêts alluviales et zones humides, pelouses et boisements secs sur coteaux

Flore : plus de 600 espèces végétales recensées, dont des espèces affiliées aux zones humides et boisements alluviaux, milieux relativement rares dans la plaine de la Garonne (comme l'Utrriculaire élevée, le Jonc fleuri, l'Orme lisse...), des espèces inféodées aux milieux prairiaux secs et pauvres (comme l'Euphrasie à larges feuilles, l'Orchis odorante, le Grand Muflier, la Silène de France...) et des espèces dans les espaces agricoles limitrophes et qui y trouvent refuge (Renoncule des champs, Spéculaire hybride, Nigelle de France, Cautalis à fruits larges...).

Faune : plus de 600 espèces animales recensées, insectes (Grand capricorne, Decticelle côtière, Oedipode aigue-marine, Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Gomphe semblable, Azuré du Serpolet, Ocellé rubané, Sésie du Peuplier...), poissons (Brochet, Grande alose, Lamproie marine, Saumon atlantique...), mammifères (Loutre d'Europe, Murin de Bechstein, Noctule commune, Noctule de Leisler...), reptiles (Cistude d'Europe, Léopard catalan...), amphibiens (Alyte accoucheur, Triton marbré...), oiseaux (Aigle botté, Fauvette mélanocéphale, Grand-duc d'Europe, Petit gravelot...).

RNR Confluence Garonne-Ariège

Le territoire de la confluence

Une mosaïque naturelle

La succession de milieux naturels résulte de l'action physique de l'eau et de l'apport de semences par les crues. Inondations, érosions, dépôts, sont à l'origine d'une dynamique créant régulièrement des milieux pionniers, ralentissant une évolution inéluctable vers la forêt.

Ainsi, se côtoient sur ce territoire de nombreux types de milieux, des plus secs aux plus humides, des plus jeunes aux plus matures : forêts galeries de Saule blanc souvent accompagnées de Peuplier noir et de Frêne oxyphylle, pelouses sèches calcaires accueillant de nombreuses orchidées,... Au total, près d'une cinquantaine de milieux naturels ont été recensés, dont certains sont rares au niveau local comme national.

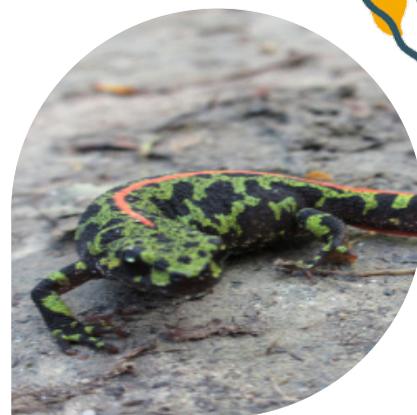
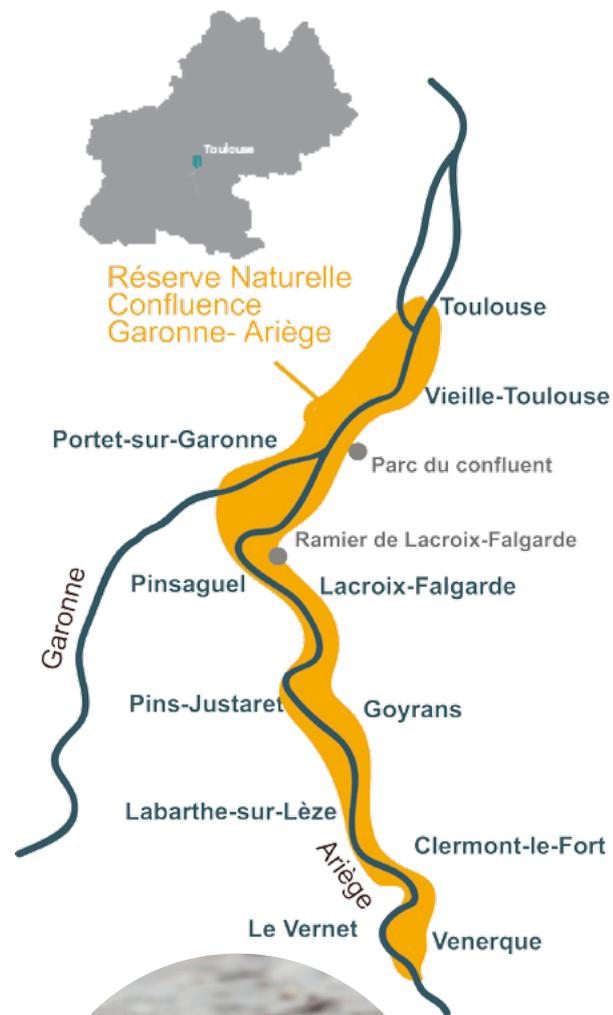
Un réservoir de biodiversité dans le réseau écologique de la métropole toulousaine

La diversité et la qualité des milieux de la confluence permettent la constitution d'un véritable réservoir de biodiversité aux portes de l'agglomération toulousaine. Au total, plus de 1200 espèces végétales et animales ont été recensées sur le territoire de la confluence. Parmi ces espèces, plusieurs dizaines sont rares, menacées ou protégées et soulignent la responsabilité de la Réserve quant à leur conservation.

L'Aigle botté, la Loutre d'Europe, l'Utriculaire élevée, l'Orchis fragans, la Cordulie à corps fin ou encore le Léopard hispanique et le Triton marbré sont autant d'exemples d'espèces emblématiques qui trouvent refuge sur le territoire de la confluence.

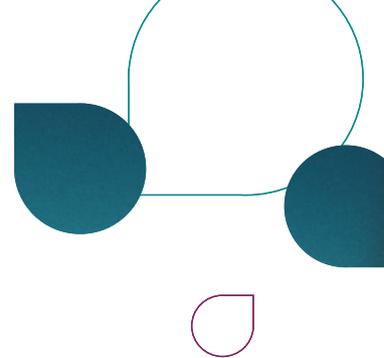
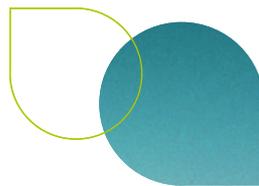
Des services aux populations

Au cœur de la plaine d'inondation de la Garonne et de l'Ariège, le territoire comprend de nombreuses zones humides qui participent également à l'amélioration et à la préservation de la qualité des eaux, à la régulation des débits des cours d'eau grâce à l'expansion et au stockage des eaux des crues, à la protection des berges... Il contribue ainsi au bon fonctionnement du corridor fluvial.



Triton marbré

A la confluence
de la Garonne
et de l'Ariège



Une terre d'histoire

De tout temps, le territoire de la confluence a été le support d'activités humaines. De nombreuses traces d'occupations anciennes et de vestiges sont autant de témoignages visibles, faisant partie intégrante du patrimoine du territoire : vestiges celtes et romains sur Goyrans, oppidum sur Vieille-Toulouse, motte castrale de Clermont-le-Fort, moulins et biefs notamment à Goyrans... Plus récemment, le patrimoine historique et architectural se révèle au travers du Château Bertier au coeur de la confluence sur Pinsaguel, du Château de Lacroix-Falgarde.

La Garonne et l'Ariège étaient fréquemment utilisées comme axes de transport; les villes de Lacroix-Falgarde, Portet, Venerque... disposaient toutes d'un port. Des chemins de halage permettaient la traction des bateaux par des animaux... La traversée des cours d'eau se faisait via les bacs, comme il en existe encore un en activité sur Portet-sur-Garonne, ou les ponts, dont le plus ancien pont métallique de Haute-Garonne, construit en 1903, permettant la traversée de l'Ariège entre Pinsaguel et Lacroix-Falgarde. L'exploitation des gravières a également marqué physiquement le territoire : tas de sables, fosses, plans d'eau...

Un territoire aux multiples usages

Au fil du temps, le territoire a été cultivé, exploité pour leurs graviers... Aujourd'hui, espaces agricoles et friches industrielles se partagent l'espace avec une nature en reconquête, qui offre des lieux de découverte et de détente aux promeneurs, pêcheurs... L'activité agricole conserve toute sa place, économique comme identitaire, dans le territoire et joue un rôle de ceinture verte autour de l'agglomération toulousaine, contribuant à la qualité du cadre de vie de la population.

Une vocation pédagogique

Site privilégié pour la promenade et les sports de pleine nature, la confluence constitue un formidable terrain d'expérimentation pour l'éducation à l'environnement, un support pour sensibiliser sur la qualité de l'eau, la biodiversité, le développement durable...



Animation
scolaire
«Classes
de l'eau»
sur la RNR
Confluence
Garonne-Ariège

RNR Confluence Garonne-Ariège

Vers la RNR

● Une initiative locale et participative

Dès 2001, à l'initiative de Nature Midi-Pyrénées, un comité de projet est constitué et se rassemble régulièrement pour partager une vision prospective et collective de ce territoire. L'ambition à l'époque est d'inscrire ce projet dans une démarche participative et interdisciplinaire, qui encourage une convergence des sciences, des intérêts, des acteurs et des usages vers une vision collective... Il s'agit résolument de créer un dialogue territorial pérenne, en s'appuyant sur des méthodes de concertation et de médiation, démarches novatrices à cette époque.

L'installation du dialogue territorial est une étape fondamentale qui va guider tout au long ce projet « ConfluenceS Garonne-Ariège », pour aboutir à une véritable gouvernance locale autour d'un périmètre d'intervention qui dépasse les limites administratives.

À l'époque, le premier acte fondateur et fédérateur du comité de projet a été de trouver un nom au projet : ce sera ConfluenceS Garonne-Ariège pour faire écho « à la géographie du site, aux actions, initiatives, intérêts... pour une gestion durable de la grande confluence Garonne-Ariège ».

La création de l'association ConfluenceS Garonne-Ariège et l'élaboration d'une charte de territoire (qui porte le même nom) vont concrétiser ce dialogue partenarial.

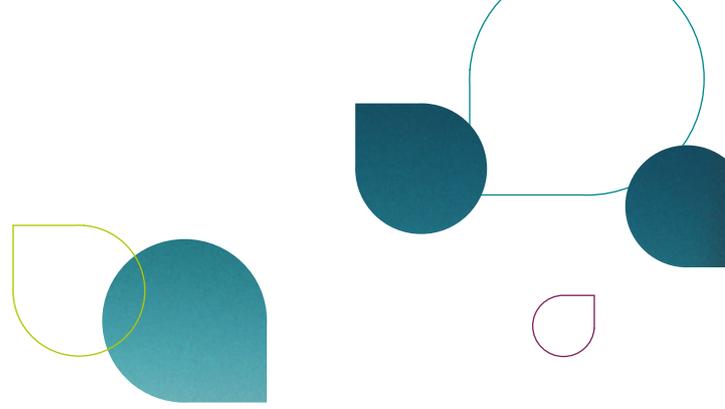
Un programme 2007-2010 d'une dizaine d'actions a été élaboré par l'association déclinant les cinq axes de la charte de territoire. Les membres de l'association souhaitent ainsi partager avec les citoyens leur ambition de préservation de ces milieux naturels, tant pour leurs intérêts écologiques que sociétaux.

Ainsi, des travaux d'approfondissement des connaissances du territoire (diagnostic agricole et forestier, cartographie des sensibilités écologiques et des enjeux de conservation...), des actions de sensibilisation pour les citoyens (balades nature, ateliers découvertes, création d'un site internet, livret pédagogique...), des programmes pédagogiques pour les scolaires ont été réalisés depuis bon nombre d'années...

Les démarches de sensibilisation à l'attention des citoyens sont conduites pour une meilleure appropriation du projet et ainsi préparer un travail de co-construction de qualité. Conscients des enjeux et des intérêts écologiques, les habitants et usagers sont plus aptes à participer au travail de mise en place de la réserve.

Pour plus d'informations :

www.confluences-garonne-ariege.org/etapes_vers_reserve_naturelle_regionale_66.php



Un travail collaboratif pour définir le projet de RNR

En 2009, une étude de faisabilité pour la création d'une Réserve Naturelle Régionale est lancée.

Elle doit permettre :

- ✦ d'évaluer la pertinence du projet ;
- ✦ d'élaborer collectivement le règlement de la réserve ;
- ✦ de définir un territoire d'opportunité.

Toujours dans une démarche collective, les travaux ont été menés avec les institutionnels, les habitants et les usagers du territoire. L'investissement des acteurs locaux et l'acceptation sociale étaient en effet la clé de la réussite pour la mise en place d'une réserve sur cet espace périurbain.

Un processus original de concertation a été proposé sous forme de consultation (entretiens par téléphone ou en vis-à-vis, questionnaire papier...) et d'ateliers de travail avec le Comité de projet, mais aussi les acteurs locaux représentatifs des usagers et des activités du territoire et les propriétaires fonciers, privés et publics. Ces temps d'échanges ont permis de croiser les données techniques, les connaissances physiques, les avis et remarques des acteurs du territoire et ainsi aboutir au règlement de la Réserve naturelle.

Au total, plusieurs dizaines d'entretiens, une vingtaine d'ateliers de travail et trois réunions publiques ont été réalisés sur deux ans pour déterminer la forme, le contenu et les contours de la Réserve naturelle avec les acteurs et propriétaires concernés.

En 2011, l'étude de faisabilité démontre que le statut de Réserve Naturelle Régionale permettra :

- ✦ une meilleure lisibilité de l'espace à protéger,
- ✦ une protection efficace du patrimoine naturel,
- ✦ une gestion globale et adaptée au territoire,
- ✦ la mise en place d'un outil juridique et réglementaire spécifique
- ✦ la mise en oeuvre de moyens financiers et techniques de mise en valeur, de gestion et de surveillance.

Cet important travail a permis de définir l'avant-projet de Réserve Naturelle Régionale, comprenant la stratégie de gestion, le territoire d'opportunité et le règlement.

Un engagement de propriétaires au service de l'intérêt général

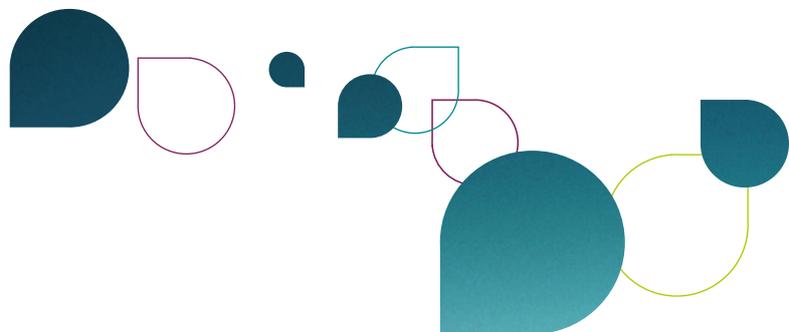
Début 2012, la démarche du recueil de l'adhésion des propriétaires (près de 300 personnes concernées) est engagée sur la base du territoire d'opportunité et du règlement. En effet, l'intégration de parcelles dans le périmètre classé de la réserve est laissée au libre choix du propriétaire. Cette étape, indispensable pour finaliser le projet, a conduit à la délimitation précise et définitive du périmètre de classement.

Conscients de l'enjeu de cette étape, les membres de l'association ConfluenceS ont décidé d'y prêter une attention particulière. Une démarche complémentaire, dans la continuité de celle adoptée lors de l'élaboration du règlement, a été mise en place à l'attention des propriétaires privés inclus dans le périmètre mais aussi en direction des habitants concernés par la proximité de cette RNR.

Pendant plusieurs mois, il a donc été proposé une méthode de travail privilégiant la réactivité et la proximité : courriers personnalisés à l'attention des propriétaires (n° de parcelle, argumentaire, proposition de rendez-vous...), visites chez les propriétaires qui le souhaitent, permanences dans les communes du territoire.

Au final, plus d'une cinquantaine de propriétaires ont souhaité ensemble aboutir à une gestion durable et concertée de ce patrimoine naturel.

L'ensemble du territoire classé en Réserve naturelle s'étend donc sur une surface d'environ 579 ha. Sa spécificité vient du fait que les propriétaires engagés sont aussi bien l'Etat (Domaine Public Fluvial), les collectivités territoriales que des propriétaires privés.



Contacts :

Mathieu Orth

Conservateur RNR
Confluence Garonne-Ariège
Nature Midi-Pyrénées
m.orth@naturemp.org
05 34 31 97 97

Camille Dyrda

Chargée de communication
Nature Midi-Pyrénées
c.dyrda@naturemp.org
05 34 31 97 91